



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
22/09/2022

Date d'affichage :  
22/09/2022

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 11  
VOTANTS : 14

**OBJET :**

**Service périscolaire : prix du  
repas de cantine**

Certifié exécutoire par le Maire,

compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Affiché le

ID : 095-219502135-20220929-312022-DE

Berger  
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 31/2022**

*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angélo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Elodie HARDY, Christian BOUCLY conseillers municipaux*

*Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA ; Eric CATHELINAUD pouvoir à Angélo NORIS ; Véronique PARENT pouvoir à Carine ANNEQUIN*

*Absente : Maëva RESSOUCHES*

*Le quorum est atteint.*

*M. Eric SAUVE a été désigné secrétaire de séance*

Vu le procès verbal de la commission des affaires scolaires réunie le 29 août 2022.

Le prix du repas n'a pas été augmenté depuis 15 ans (délibération 15/06/2007). Le prix facturé aux familles est actuellement de 4,70 €/repas.

Le coût du repas facturé par le prestataire jusqu'en juillet était de 2,45 €. Nous subissons aujourd'hui une augmentation importante des prix, en grande partie à cause de l'inflation. Cette augmentation représente plus de 37 centimes pour le repas enfant et 52 centimes pour le repas adulte.

La commission a validé après discussion une augmentation du prix du repas facturé aux familles passant de 4,70 € à 4,90 € / repas pour les enfants et 3,50 € à 3,70 € pour les repas adultes.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 abstention (E Hardy) et 13 voix POUR**

APPROUVE l'augmentation du prix du repas de cantine soit :

- 4,90 € au lieu de 4,70 € pour le repas enfant et
- 3,70 € au lieu de 3,50 € pour le repas adulte

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Brahim MOHA

